



→ Communiqué de presse

Vendredi 8 octobre 2010

Contrat Région-Pays de Dinan 2006-2012 Une enveloppe globale de 10,51 M€ et 27 projets structurants

Instruments de mise en œuvre de la politique territoriale du Conseil régional de Bretagne, les contrats Région-Pays signés en 2006, font l'objet d'une « clause de revoyure » à mi-parcours. Gwenegau Bui, Vice-président de la Région chargé de la politique territoriale et numérique, s'est engagé dans un tour de Bretagne pour signer ces avenants, aboutissements de négociations menées en 2009. Accompagné de Dominique Ramard, conseiller régional référent du Pays, il fait étape à Dolo, le 8 octobre.

Avec une dotation globale de plus de **10,51 M€ (103,30 € par habitant, en moyenne 89 € par habitant en Bretagne)**, le contrat Région-Pays de Dinan comporte, notamment, **27 projets structurants pour le territoire**. Seize d'entre eux viennent d'être revus ou renégociés à l'occasion de cette révision à mi-parcours.

D'ores et déjà, 2 M€ ont été affectés aux aménagements du **port de plaisance de Saint-Cast-Le-Guildo**. Investissement qui répond à la fois aux besoins de développement économique mais aussi à **l'affirmation du caractère maritime du pays**.

Dans le cadre de ce contrat, la Région va participer activement aux efforts faits pour **améliorer l'offre touristique**, en terme d'accueil mais également d'activités, à hauteur de plus d'1M€. Illustration parfaite avec la construction d'un ensemble accueillant **un centre nautique et une station VTT à Jugon-Les-Lacs** mais aussi avec **la Maison des Faluns, située sur les bords de la Rance, à Tréfumel** pour près de 200 000 €.

Pour le territoire de Dinan, c'est **1,6 M€** qui sera aussi octroyé pour les services à la personne et la solidarité. Près d'un **demi million d'euros** est ainsi allé au regroupement de toutes les activités d'utilité sociale de **l'association Steredenn** au sein d'un même site, celui des anciens locaux de l'ENSSSAT (Ecole Nationale de Spécialisation du Service de Santé pour l'Armée de Terre) à Dinan. On peut également citer la **Maison de l'enfance et le jardin d'éveil communautaire du pays d'Evran** (355 854 € par la Région).

A noter qu'**1,57 M€** a également été alloué pour aider **6 projets culturels** comme la salle de spectacle de **Plancoët** (608 000 €), la salle socio culturelle du **pays de Plélan**, la salle de musiques actuelles de **la Communauté de communes de Dinan** (240 000 €)...

Enfin, plus d'1M€ est également inscrit sur le **volet développement économique** avec, par exemple, la création de la **Société coopérative d'intérêt collectif en éco-habitat**, l'Eclis, qui présentait ses activités lors de la visite des élus au **Manoir du Lou à Dolo**.

Une enveloppe numérique de près de 665 022 €

La Région Bretagne souhaite aussi assurer la cohérence du développement numérique sur son territoire, tout en laissant les collectivités libres des aménagements sur leur propre espace géographique. Elle a donc décidé, en 2009, d'accorder à chaque Pays une enveloppe numérique à l'occasion de la révision des contrats.

Le Pays de Dinan, qui a bénéficié d'une subvention de 665 022 €, en a mobilisé 400 000 € actuellement pour la mise en œuvre du Schéma départemental de télécommunications à haut débit des Côtes d'Armor

Contacts : Odile Bruley - 02 99 27 13 55 - 06 76 87 49 57 & Gaël Le Saout - 02 99 27 96 96

Conseil régional de Bretagne

283 avenue du Général Patton - CS 21101 - 34711 Rennes CEDEX 7

Accueil presse : 02 99 27 13 54 - Fax : 02 99 27 13 34 - presse@region-bretagne.fr

Accédez directement à l'Espace Presse sur www.bretagne.fr/presse

La révision du contrat Région-Pays de Dinan

Après révision à mi-parcours, le contrat Région-Pays de Dinan 2006-2012 porte sur une dotation globale de **10 511 997 €**

- Une dotation de 7 363 108 € pour l'enveloppe 2, destinée à financer les projets structurants pour le Pays
- Une dotation de 1 840 777 € pour l'enveloppe 3 au titre du financement de projets locaux, définis au fur et à mesure et soumis à l'examen du comité local
- Une dotation numérique de 665 022 €
- Une dotation ingénierie de 643 090 €

Quelques exemples de projets

Le port de plaisance de Saint Cast Le Guildo pour 2 M€

Avec près de 850 places en pontons, auxquelles s'ajoutent 250 places au mouillage et un espace dédié à la pêche, Saint-Cast Port d'Armor est une réponse au manque de places de plaisance en Bretagne nord et plus particulièrement dans les Côtes d'Armor.

L'infrastructure portuaire s'inscrit également dans une logique de développement durable volontariste. Ce chantier d'envergure -plus de 27,5 M€ auront été mobilisés dont 2 M€ par la Région- répondait parfaitement aux critères de développement économique du Pays, de rénovation de l'offre touristique mais aussi de l'affirmation du caractère maritime du territoire.

La Maison des Faluns à Tréfumel pour 196 000 €

Située sur la commune de Tréfumel, l'ancienne ferme de Carmeroc a été repensée comme projet fédérateur et de valorisation touristique durable des patrimoines du pays d'Evran. Elle est installée sur les bords de la Rance et a pour mission d'être le passeur de culture du territoire mais aussi un centre d'éducation à la citoyenneté.

La SCIC Eclis pour 41 500 €

La SCIC Eclis... Qu'est-ce que c'est? C'est une Société coopérative d'intérêt collectif d'éco-construction locale et d'initiatives solidaires. Un projet de structuration et de développement de la filière éco-habitat sur le Pays de Dinan est né en 2007 d'une rencontre entre différentes personnes, habitants et porteurs de projets, souhaitant créer leur activité dans le domaine de l'éco-construction, sur ce territoire.

Cette organisation de la filière a pris la forme d'une société coopérative d'intérêt collectif depuis fin 2009 qui exerce principalement des fonctions d'animation, d'ingénierie et de formation. Ses services sont déclinés autour de quatre axes de développement : l'accompagnement de projets et la formation en éco-construction, une mutualisation de services à destination des professionnels sociétaires de la SCIC et la promotion de l'éco-construction.

Quatre salariés y travaillent (dont trois à temps plein). Ils sont accompagnés, cette année, dans la mise en place par l'Ecole de Projets Interstices (association Steredenn, Dinan).

Le Manoir du Lou

Le Manoir du Lou à Dolo accueille une formation financée par la Région dans le cadre du programme régional des stages, une première sur le site. Depuis le 27 septembre, une douzaine de stagiaires a investi le Manoir pour un mois de formation à la restauration du patrimoine.

Financée par la Région, et confiée à l'association Steredenn, en partenariat avec Etudes et Chantiers, la formation en chantiers-écoles dure 1 200 heures. Une partie des techniques utilisées est transférable à l'éco-construction élargissant les perspectives d'emplois.

Premier du genre, le chantier du Lou a suscité l'idée de la création d'un site permanent, voué à la formation à la restauration mais aussi à l'éco-construction en direction des artisans locaux.



Le pays de Dinan en chiffres

- 9 communautés de communes : communauté de communes d'Arguenon-Hunaudaye, CC de Dinan (CODI), CC de Plancoët-Val d'Arguenon, CC de la Rance-Frémur, CC du pays d'Evran, CC du pays de Caulnes, CC du pays de Duguesclin, CC du pays de Matignon et CC du pays de Plélan
- 80 communes,
- 103 764 habitants en 2007, 96 299 en 2002,
- un territoire de 13 305 km²

**Les 27 projets structurants (projets de l'enveloppe 2)
du contrat Région-Pays de Dinan**

| PROJETS | BUDGET (total / part Région) | |
|--|-------------------------------------|--|
| Pour une définition de stratégies territoriales de développement économique et social | | |
| Hameau d'entreprises - Structurer et organiser l'offre immobilière à destination des entreprises | 2,1 M€ / 587 740 € | |
| Ingénierie et aide au montage d'une société coopérative d'intérêt collectif en éco-habitat sur le pays de Dinan | 20 350 € / 6 250 € | |
| Aide au démarrage d'une Société coopérative d'intérêt collectif en éco-habitat sur le pays de Dinan (Investissement) | 45 170 € / 15 000 € | |
| Aide au démarrage d'une Société coopérative d'intérêt collectif en éco-habitat sur le pays de Dinan (Fonctionnement) | 377 815 € / 26 500 € | |
| Halles de Dinan | 880 000€/ 440 000 € | |
| Pour une exemplarité des démarches environnementales | | |
| Développement de la filière bois énergie sur le pays de Dinan | 114 000 € / 32 700 € | |
| Pour une affirmation de la vocation et de la spécificité maritimes de la Bretagne | | |
| Port de plaisance de Saint Cast Le Guildo | 22 M€ / 2 M€ | |
| Pour une Bretagne équitable et solidaire | | |
| Elaboration du schéma de cohérence territoriale du pays de Dinan | 450 000 € / 185 000 € | |
| Création d'un jardin de Cocagne en Pays de Dinan | 323 600 € / 45 000 € | |
| Construction d'une structure multi-accueils à Matignon | 375 617 € / 80 000 € | |
| Maison de l'enfance et jardin d'éveil communautaire du Pays d'Evran | 1,2 M€ / 355 854 € | |
| Création d'un espace d'utilité sociale du Pays de Dinan | 1,7 M€ / 496 500 € | |
| Maison des associations à Dinan | 1,9 M€ / 469 600 € | |
| Pour la mise en place concertée d'un véritable service public de la culture | | |
| Salle de spectacle de Plancoët | 2,03 M€ / 608 700 € | |
| Salle socioculturelle du Pays de Plélan (2ème tranche) | 965 277 € / 210 000 € | |
| Ecole de musique intercommunale - CC de Plancoët Val d'Arguenon | 354 600 € / 92 400 € | |
| Salle de musiques actuelles de la CODI | 811 663€/ 240 000 € | |

| | | |
|---|------------------------------|------|
| Médiathèque du Pays de Plélan | 588 955 € / 225 000 € | Voté |
| Mise en réseau informatique des bibliothèques municipales - CC Rance-Frémur | 31 000 € / 9 300 € | Voté |
| Pour un développement touristique et sportif et des loisirs de qualité | | |
| Actualisation de la signalisation touristique en pays de Dinan | 178 162 € / 60 449 € | |
| Bâtiment d'accueil Voile - VTT - Jugon les lacs | 600 000 € / 180 000 € | Reçu |
| Réhabilitation – extension du pôle touristique de Beauséjour | 785 000 € / 235 500 € | Voté |
| Mise en place d'un centre d'interprétation du patrimoine archéologique, historique et naturel de la CC de Plancoët Val d'Arguenon | 1 M€ / 379 660 € | |
| Maison des Faluns - Investissement | 1 M€ / 144 000 € | |
| Maison des Faluns - Aide au démarrage | 398 630 € / 51 955 € | |
| Conservatoire des métiers d'art rares à Dinan | 500 000 € / 150 000 € | |
| Amélioration de la muséographie de la Maison de la Rance | 131 990 € / 36 000 € | Voté |

Les contrats Région - Pays : mode d'emploi

La politique territoriale du Conseil régional de Bretagne (les contrats Région – Pays) est construite autour d'une enveloppe globale impliquant la définition de priorités et de projets d'envergure régionale ainsi que quelques projets d'intérêt plus local. La collectivité souhaite ainsi créer un maillage de pays complémentaires et non concurrents pour parvenir à un développement solidaire de la Bretagne.

Au croisement des priorités régionales et des projets de chaque territoire, les contrats Région-Pays définissent les actions structurantes à mettre en œuvre. Le budget qui leur est consacré jusqu'en 2012 s'élève à 276 M€.

4 enveloppes dédiées au financement de projets

Chaque contrat Région - Pays est défini autour de 4 enveloppes distinctes :

- la 1^{ère} recense l'ensemble des interventions de la Région sur le Pays dans le cadre de ses politiques (investissements immobiliers dans les lycées, infrastructures et transports...) ; ces actions qui sont financées par ailleurs n'entrent pas dans le contrat proprement dit.
- la 2^{ème} est destinée à financer des projets structurants pour le Pays et présentant un intérêt régional. Elle comprend les opérations placées au cœur des négociations et décidées conjointement par la Région et le pays.
- la 3^{ème} est utilisée pour le financement de projets plus locaux, définis au fur et à mesure et soumis à l'examen du comité local.
- une 4^{ème} enveloppe a été ajoutée en 2009. Afin d'assurer la cohérence du développement numérique de la Bretagne tout en laissant les collectivités libres des aménagements sur leur territoire, la Région a doté chaque pays d'une enveloppe numérique. Au total, ce sont 16 M€ qui ont été accordés aux pays lors de la révision afin de leur permettre de financer différents types de projets :
 - des infrastructures visant à accroître le débit pour parvenir à une couverture en très haut débit ;
 - des actions en faveur du développement des usages : e-administration, lutte contre la fracture numérique, services aux entreprises ;
 - des études : plan directeur optique, stratégie de développement des usages...

Des crédits d'ingénierie complètent ces enveloppes afin de donner aux Pays les moyens de suivre et d'analyser l'évolution de leurs projets.

Le comité local

Composé notamment des signataires du contrat et des conseillers régionaux du territoire, le comité local est le lieu de suivi de l'avancement des grands projets figurant dans les deux premières enveloppes. Il sélectionne, par un vote à la majorité, les projets d'envergure locale de la 3^{ème} enveloppe ainsi que les projets numériques.

Une révision à mi-parcours

Trois ans après sa signature, chaque contrat Région - Pays fait l'objet d'une révision permettant, à la Région et au Pays, d'apprécier la mise en œuvre du contrat dans son ensemble et de faire évoluer la liste des projets. Aujourd'hui, les 21 contrats Région - Pays ont été révisés. Le Pays de Redon Bretagne sud a lancé, en février dernier, la phase de signature de tous les avenants de contrats Région qui s'achèvera avant la fin de l'année 2010.

Basé sur des échanges entre la Région et les territoires, le processus de révision a permis de mettre en avant la qualité des projets réalisés. La Région s'est montrée particulièrement attentive à la cohérence territoriale des projets et à la manière dont ils intègrent les exigences du développement durable. Elle veille, par ailleurs, à leur participation au développement culturel du territoire ainsi qu'à leur contribution à la valorisation du bilinguisme ; ces deux aspects ont été pris en compte dans la quasi-totalité des projets présentés.

Tous les Conseils de développement ont été amenés à participer à la démarche de révision, en participant aux choix opérés localement et en communiquant un avis à la Région afin de lui faire part de leur analyse sur les propositions qui lui étaient transmises.

Ainsi, au terme de cette révision, 710 projets sont inscrits dans le cadre de la 2^{ème} enveloppe des contrats Région – Pays.

Cette période de révision a également révélé le fait que la contractualisation à l'échelle des Pays a été le **moteur d'un réel dialogue entre les élus locaux**. De même, la forte implication des conseils de développement dans le processus de révision et la qualité des avis émis sur les propositions des Pays sont à relever, témoignage de la vitalité du dialogue local.



Les 21 projets d'avenants aux contrats de pays en chiffres

- 253 nouveaux projets,
- 154 projets renégociés,
- 210 projets abandonnés,
- soit un total de 710 projets accompagnés par la Région dans le cadre de l'enveloppe 2.